

Rappel du format csv: codage UTF-8 et r

La première ligne est une ligne d'entête qui reprend le nom des colonnes.

Consigne : pas de ';' dans les champs 'commentaires'.

Consigne : majuscule sur les listes de valeurs.

Consigne : numsequence, séquence d'entier sans padding.

Le numéro de séquence est incrémenté à l'émission du même fichier le même jour , en commenç

Le séparateur de champs est le ";".

Pour tous les flux, chaque fois qu'il y a un .zip, il ne porte que la référence OI et le conteneur por

VXX = version du protocole utilisée ; exemple : V10 pour 1.0, V11 pour 1.1 et V20 pour 2.0

Règle de nommage des messages : pas d'espace et pas d'accents

Règle de nommage des champs : pas d'accents, La première lettre de chaque mot est notée en n

Liste de valeurs : majuscule et sans accent

Interface technique d'échange : L'interface technique d'échange (serveur, répertoires...) est défir

Les infos sont affichées à l'état « Facultatif » sont à considérer comme à renseigner dès lors qu'e

ant par 1.

te le codeOC et le code OI.

najuscule et les suivantes en minuscules et Lorsque le nom d'un champ est composé de plusieurs

nie dans le contrat de l'OI ou fait l'objet de discussions bilatérales ad-hoc.  
Iles sont disponibles.

mots, ces mots sont collés à la suite les uns des autres sans séparateur : la majuscule en début

de mot permet de les délimiter.

<b>LIBELLE</b>	<b>FORMAT</b>	<b>Présence</b>
IdentifiantImmeuble	Alphanumérique - 30 caractères	F
CodeVoieRivoliImmeuble	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseeImmeuble	Alphanumérique - 5 caractères	O
CodePostalImmeuble	Numérique - 5 caractères	O
CommuneImmeuble	Alphanumérique	O
CodeAdresseImmeuble	Alphanumérique - 10 caractères	F
TypeVoieImmeuble	Alphanumérique	F
NomVoieImmeuble	Alphanumérique	O
NumeroVoieImmeuble	Numérique	O
ComplementNumeroVoieImmeuble	Valeurs possibles : [ A - Z ]	F
BatimentImmeuble	Alphanumérique	F
CodeHexacleVoie	Alphanumérique	F
CodeBAN	Alphanumérique	F
TypeProjectionGeographique	'RGF93/ WGS84 / RGFG95 / RGR92 / RGM 04 / RGSPM 06	O
CoordonneeImmeubleX	Numérique	F
CoordonneeImmeubleY	Numérique	F
NombreLogementsAdresseIPE	Numérique - 5 caractères	O
ReferencePM	Alphanumérique - 20 caractères	O

CodeVoieRivoliPM	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseePM	Alphanumérique - 5 caractères	F
CodePostalPM	Numérique - 5 caractères	F
CommunePM	Alphanumérique	F
CodeAdressePM	Alphanumérique	F
TypeVoiePM	Alphanumérique	F
NomVoiePM	Alphanumérique	F
NumeroVoiePM	Numérique - 5 caractères maximum	F
ComplementNumeroVoiePM	Valeurs possibles : [ A - Z ]	F
BatimentPM	Alphanumérique	F
CoordonneePMX	Numérique	O
CoordonneePMY	Numérique	O
NombreLogementsPM	Numérique	O
CapaciteMaxPM	Numérique	O
LongueurMaxLignes	Numérique	O

ReferencePRDM	Alphanumérique - 20 caractères	C
TypeZone	Numérique	O
CodeVoieRivoliPRDM	Alphanumérique - 4 caractères	F
CodeInseePRDM	Alphanumérique - 5 caractères	C
CodePostalPRDM	Numérique - 5 caractères	C
CommunePRDM	Alphanumérique	C
CodeAdressePRDM	Alphanumérique	C
TypeVoiePRDM	Alphanumérique	F

NomVoiePRDM	Alphanumérique	F
NumeroVoiePRDM	Numérique - 5 caractères maximum	F
ComplementNumeroVoiePRDM	Valeurs possibles : [ A - Z ]	F
CoordonneePRDMX	Numérique	C
CoordonneePRDMY	Numérique	C
NombreFibresLienPMPRDM	Numérique	C
LongueurLienPMPRDM	Numérique	C
ReferenceConsultation	Alphanumérique - 50 caractères	O
DateLancementConsultation	Numérique au format AAAAMMJJ	O



DateFinConsultation	Numérique au format AAAAMMJJ	O
CodeOI	Alphanumérique - 2 caractères	O
SusceptibleRaccordableDemande	Oui/non	O
ChampReserve1	Alphanumérique - 50 caractères max	F
ChampReserve2	Alphanumérique - 50 caractères max	F

**Nommage du flux de données :**

CodeOI\_LOTZAPM\_ReferenceConsultation\_VXX\_AAAAMMJJ\_numsequence.csv

**Nommage des fichiers cartographiques (Chaque type d'informations contient 3 ou 4 fichiers : dbf,prj,shp,shx)**

Point Fonctionnel : Point\_Fonctionnel...

Zone Arrière PM : Zone\_Eligibilite ...

Commune : Commune\_ ...

Contour Lot : Contour\_Lot\_ ...

**Nommage du conteneur des fichiers cartographiques vectoriels :**

un seul fichier ZIP conteneur avec les fichiers cartographiques SIG

ReferenceConsultation\_SIG\_AAAAMMJJ\_numsequence.zip

**Nommage du conteneur  
Cas consultation initiale :**

refInterne1\_refInterne2\_CodeOI\_LOTZAPM\_CodeINSEE\_ReferenceConsultation\_VXX\_AAAAMMJ  
J\_numsequence.zip

**Cas de republication :**

refInterne1\_refInterne2\_CodeOI\_LOTZAPMMAJ\_CodeINSEE\_ReferenceConsultation\_VXX\_AAAA  
MMJJ\_numsequence.zip

<b>COMMENTAIRE</b>
facultatif car en amont du déploiement, les informations ne sont pas toujours connues
CODE HEXACLE facultatif car en amont du déploiement, les informations ne sont pas toujours connues. Si le code hexaclé existe dans les bases de données SNA, il doit être communiqué dans le fichier de consultation
Obligatoire avec 0 si non numérotée
Correspond au 0 de la voie. Est différent de l'Hexavia. La bonne pratique est de le renseigner s'il existe et particulièrement en l'absence d'hexaclé
Permettra de prendre en compte le code BAN lorsque disponible
Conditionné, cad obligatoire si CoordonnéesXY immeuble ou PM renseignés. Le choix du type de projection est défini par l'opérateur d'immeuble dans le respect de la réglementation.  Explication des valeurs : <ul style="list-style-type: none"> <li>- RGF93 (Lambert93) = métropole</li> <li>- WGS84 (UTM 20N) =Guadeloupe, Martinique</li> <li>- RGFG95 (UTM 22N) = Guyane</li> <li>- RGR92 (UTM 40S) = Réunion</li> <li>- RGM 04 (UTM 38 S) = Mayotte</li> <li>- RGSPM 06 (UTM 21 N) = Saint Pierre et Miquelon</li> </ul> Le type de projection géographique est commun à toutes les coordonnées géographiques fournies dans le fichier (Immeuble PM, PRDM) et à celles utilisées dans le fichier cartographique
Coordonnées géographiques de l'immeuble (longitude)
Coordonnées géographiques de l'immeuble (latitude)
information estimée. Par ailleurs dans le cas où anticipation de projet de construction, NblogementPM peut être incohérent avec la somme du nombre de logement
Référence unique et pérenne du PM

Si une adresse précise existe, elle doit être communiquée.

Code de la voie permettant à l'opérateur d'immeuble de communiquer les éléments d'adresse du PM tel que décrits dans le référentiel Rivoli

Code insee de l'adresse du PM

Code postal de l'adresse du PM

Nom de la commune de l'adresse du PM

Code hexaclé numéro de l'adresse du PM tel que décrit dans le référentiel SNA.

Type de voie de l'adresse du PM

Nom de la voie de l'adresse du PM.

Numéro de la voie de l'adresse du PM.

Ce champ doit être rempli avec 0 quand aucun numéro n'a été attribué dans cette rue.

Le 0 ne constitue pas une valeur par défaut, si le numero est inconnu de l'opérateur d'immeuble, le champ restera vide

Complément d'adresses. Ce champ est composé d'une seule lettre (exemple B= pour BIS, T pour TER, etc.)

Nom du bâtiment de l'adresse du PM tel que décrit par l'opérateur d'immeuble.

Coordonnées géographiques du PM (longitude)

Coordonnées géographiques du PM (latitude)

Ce champ correspond au nombre total de logements dans la zone arrière du PM

Il peut être supérieur à la somme des NombreLogementAdresseIPE associés au PM dans le cas de zones en cours de construction au moment de la consultation (exemple consultation sur des zones neuves)

Ce champ correspond à la capacité maximum théorique tel que défini par la réglementation

Longueur maximale des lignes situées dans la zone arrière du PM. Elle est exprimée en kilomètres avec avec 2 chiffres après la virgule

Ce champ correspond à la référence d'un Point de Raccordement Distant Mutualisé (PRDM), NRO ou PM de Grande Capacité

Ce champ est conditionné à la taille de la zone arrière du PM, c'est à dire obligatoire dans le cas ou la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM<1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation.

Dans tous les cas, si le NRO existe, la bonne pratique est de systématiser l'ajout de sa référence dans ce fichier.

Le PRDM doit être mis à disposition en amont ou en même temps que le premier PM associé

Ce champ permet de renseigner le type de zone de l'adresse desservie (et non du PM)

Les valeurs proposées pour ce champ sont :

1 = ZTD Haute Densité

2 = ZTD Basse Densité

3 = ZMD

Ces valeurs sont à lier au référencement de l'Arcep

Ce champ est obligatoire dans le cas ou la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM<1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation.

Dans tous les cas, si le NRO existe, la bonne pratique est de faire apparaître l'adresse

Ce champ est obligatoire dans le cas ou la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM<1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation.

Dans tous les cas, si le NRO existe, la bonne pratique est de faire apparaître l'adresse

Ce champ est obligatoire dans le cas ou la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM<1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation.

Dans tous les cas, si le NRO existe, la bonne pratique est de faire apparaître l'adresse

Ce champ est obligatoire dans le cas ou la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM<1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation.

Dans tous les cas, si le NRO existe, la bonne pratique est de faire apparaître l'adresse

<p>Ce champ doit être renseigné dans le cas où la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM&lt;1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation si le nom de la voie existe</p> <p>Dans tous les cas, si le NRO existe, la bonne pratique est de faire apparaître l'adresse</p>
<p>Ce champ doit être renseigné dans le cas où la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM&lt;1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation si le numéro de voie existe</p> <p>Dans tous les cas, si le NRO existe, la bonne pratique est de faire apparaître l'adresse</p>
<p>Coordonnées géographiques du NRO (longitude)</p> <p>Ce champ est obligatoire dans le cas où la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM&lt;1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation.</p> <p>Dans tous les cas, si le PRDM existe, la bonne pratique est de faire apparaître l'adresse</p>
<p>Coordonnées géographiques du PRDM (latitude)</p> <p>Ce champ est obligatoire dans le cas où la zone arrière du PM est inférieure à 1000 logements (champ NombreLogementsPM&lt;1000) en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation.</p> <p>Dans tous les cas, si le NRO existe, la bonne pratique est de faire apparaître l'adresse</p>
<p>Ce champ correspond au nombre de fibres totales qui seront déployées sur le lien PM-PRDM et ouvertes à la commercialisation pour les opérateurs commerciaux. Il est conditionné à la valeur du champ NombreLogementsPM&lt;1000 en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation c'est-à-dire obligatoire si le PM est inférieur à 1000 logements.</p>
<p>Ce champ correspond à la longueur du lien entre le PM et le PRDM, en kilomètres</p> <p>Il est conditionné à la valeur du champ NombreLogementsPM&lt;1000 en dehors des zones très denses (champ TypeZone = ZMD), conformément à la réglementation c'est-à-dire obligatoire si le PM est inférieur à 1000 logements</p>
<p>Cette référence est unique par dossier de consultation. Le format de cette référence n'est pas normalisé. Elle ne doit pas contenir de « Under score ».</p>
<p>Date du lancement de la consultation préalable, c'est-à-dire date d'envoi de la consultation faisant démarrer le délai réglementaire de la consultation préalable</p>

Date de fin de la consultation préalable. Cette date correspond à la date à laquelle les commentaires ne peuvent plus être envoyés et l'opérateur peut démarrer son déploiement.  
Ces dates sont gérées par PM. En cas de republication de la consultation avec réinitialisation du délai de consultation, cette date

Code OI tel que défini dans la liste ARCEP

Ce champ permet à l'OI d'indiquer à l'OC que l'immeuble est un immeuble "Raccordable à la demande" c'est-à-dire que l'immeuble sera susceptible de d'être un immeuble raccordable à la demande

Ce champ permet à l'OI d'indiquer des informations complémentaires au protocole et son usage est libre par chaque OI

Ce champ permet à l'OI d'indiquer des informations complémentaires au protocole et son usage est libre par chaque OI

Le nommage du flux csv intègre :

- le code OI interop'fibre à 4 caractères
- La mention "LOTZAPM"
- La ReferenceConsultation unique par dossier
- La version du protocole (VXX, par exemple V10 pour le protocole consultation 1.0)
- La date de génération du flux (pas nécessairement équivalent à la date de lancement de consultation)
- Un numéro de séquence incrémentiel (utile en cas de génération de deux fichiers identiques consécutifs le même jour)

Les nommages des fichiers cartographiques commencent par les préfixes ci-contre, le reste du nommage n'étant pas normalisé

Le nommage du conteneur des fichiers cartographiques intègre :

- La ReferenceConsultation unique par dossier
- La mention "SIG" signifiant Système d'information géographique
- La date de génération du fichier conteneur zip
- Un numéro de séquence incrémentiel (utile en cas de génération de deux fichiers identiques consécutifs le même jour)

Le nommage du conteneur du dossier de consultation intègre :

- 2 références internes propres à l'OI, non normalisées, au choix de

## l'OI

- Le code OI interop'fibre à 4 caractères
- La mention "LOTZAPM" ou "LOTZAPMMAJ" pour les republications
- Le code insee de la commune la plus significative de la consultation
- La ReferenceConsultation unique par dossier
- La version du protocole (VXX, par exemple V10 pour le protocole consultation 1.0)
- La date de génération du fichier conteneur zip de la consultation
- Un numéro de séquence incrémentiel (utile en cas de génération









Valeur théorique communiquée au moment de la consultation


--

--

--

--



Motif avec réinitialisation du délai :

- Ajout PM
- Modification de la capacité technique maximale du PM
- Changement significatif des coordonnées XY du PM
- Changement significatif des coordonnées XY du NRO
- Modification significative du contour Lot
- Changement de NRO

Motif sans réinitialisation du délai :

- Suppression PM
- Changement non significatif de coordonnées XY du PM  
=> non significatif pour l'OC mais dont le déplacement est considéré par l'OI comme intéressant à signaler (ex. : PM déplacé de 100 mètres, sans impact sur le GC)
- Changement non significatif de coordonnées XY du NRO
- Problème de formalisme de la consultation
- Autres motifs à la discrétion de l'OI